

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT	surface d'emprise au sol [m ²]				surface de la lot / de l'ilot [ares]			
	min.	max.	min.	max.	min.	max.	min.	max.

surface de scellement du sol [m²] : min., max.
 type et nombre de logements : min., max.
 nombre de niveaux : min., max.
 hauteur des constructions [m] : min., max.

Délimitation du PAP et des zones de PAG

— délimitation du PAP
 — délimitation des différentes zones de PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
 - - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
 +1, 2, ... R nombre d'étages en retrait
 +1, 2, ... C nombre de niveaux sous combles
 +1, 2, ... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres
 ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
 hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc constructions en ordre contigu
 onc constructions en ordre non contigu
 x-mi x maisons isolées
 x-mj x maisons jumelées
 x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u logements de type unifamilial
 x-b logements de type bifamilial
 x-c logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate
 tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
 orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

— alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 — limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 — alignement obligatoire pour dépendances
 — limites de surfaces constructibles pour dépendances
 — limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 — limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

lot projeté
 terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
 x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
 x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp espace vert privé
 EVp espace vert public
 ADJ aire de jeux ouverte au public
 espace extérieur pouvant être scellé
 voie de circulation motorisée
 espace pouvant être dédié au stationnement
 chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 haie projetée / haie à conserver
 muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique
 servitude écologique
 servitude de passage
 élément bâti ou naturel à sauvegarder

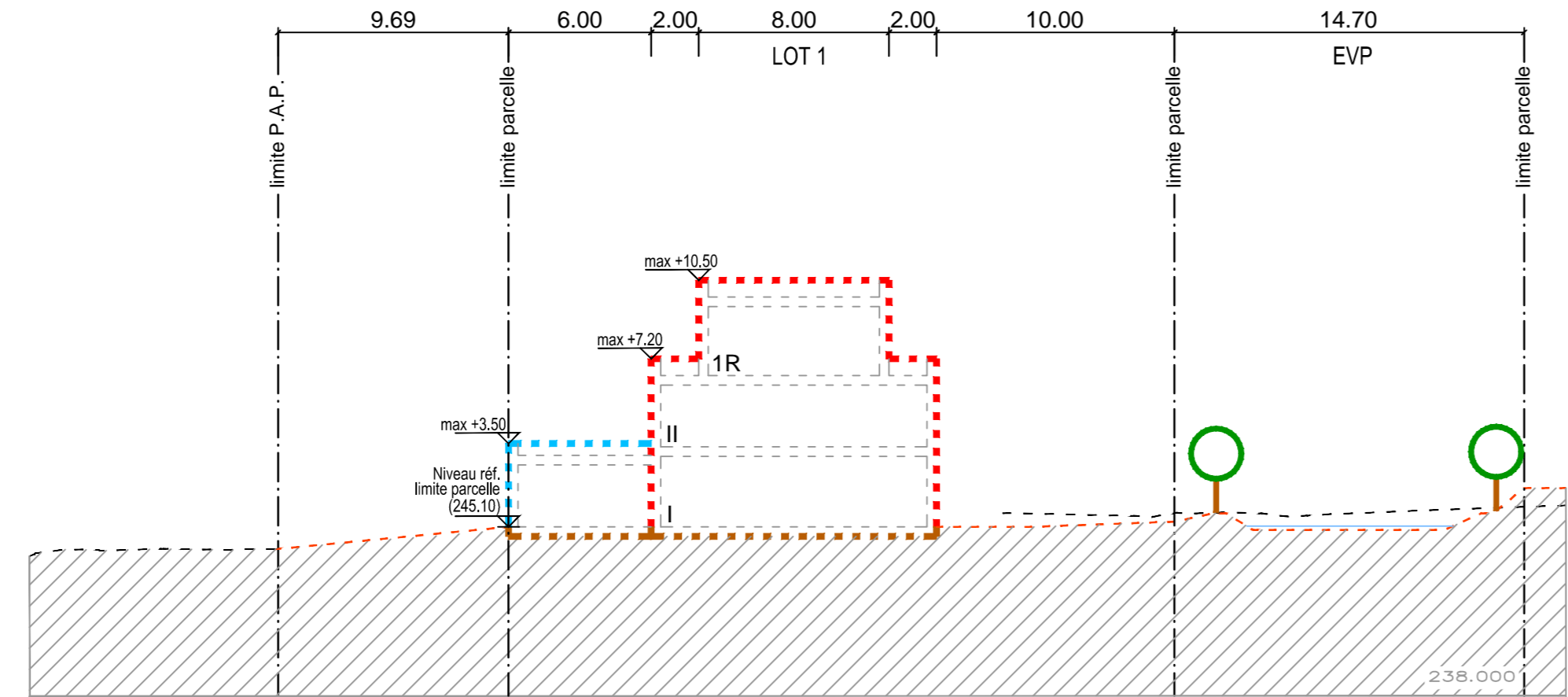
Infrastructures techniques

rétenition à ciel ouvert pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux usées
 fossé ouvert pour eaux pluviales

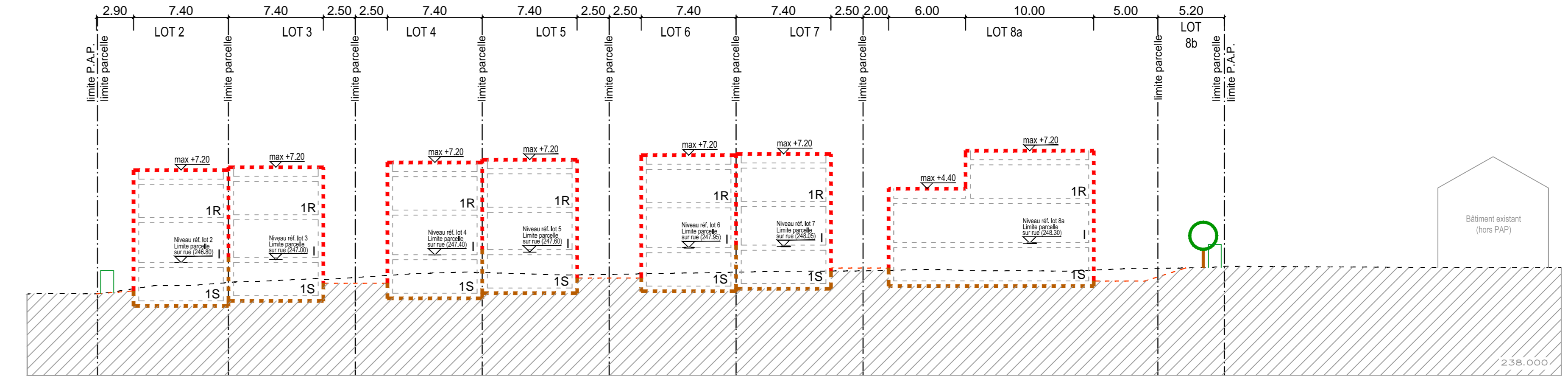
Légende complémentaire

canalisation pour eaux mixtes existante
 bâtiment existant à démolir

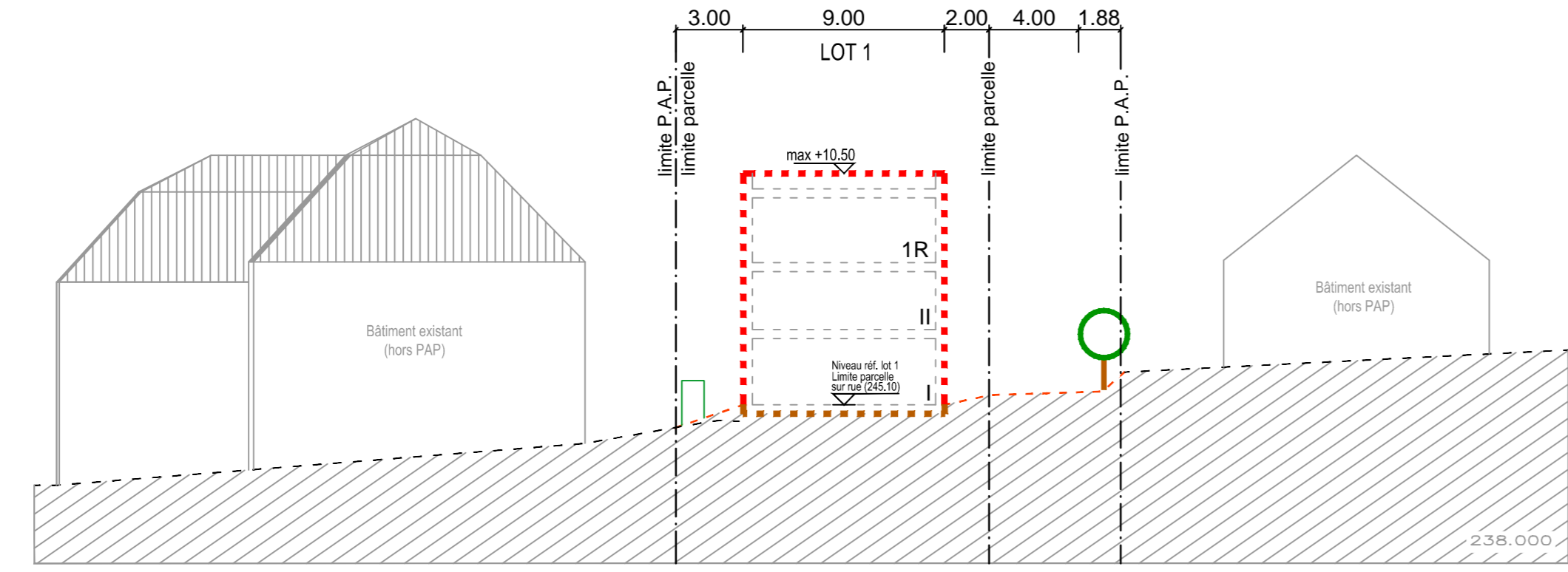
COUPE A - A



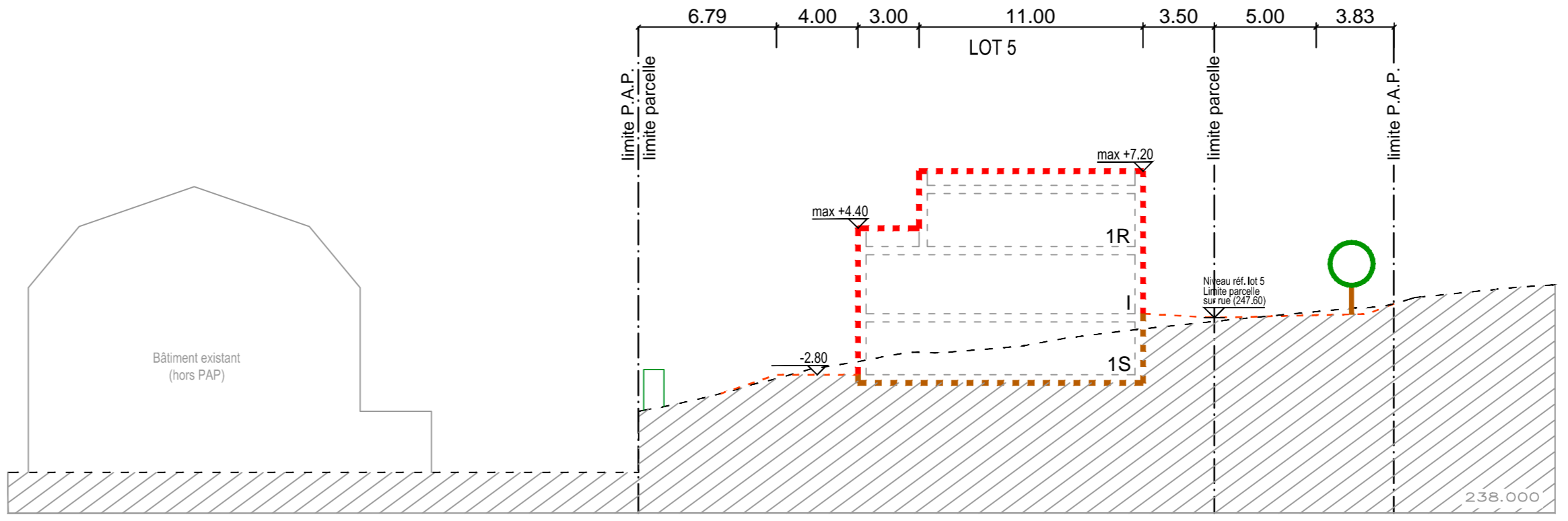
COUPE B - B



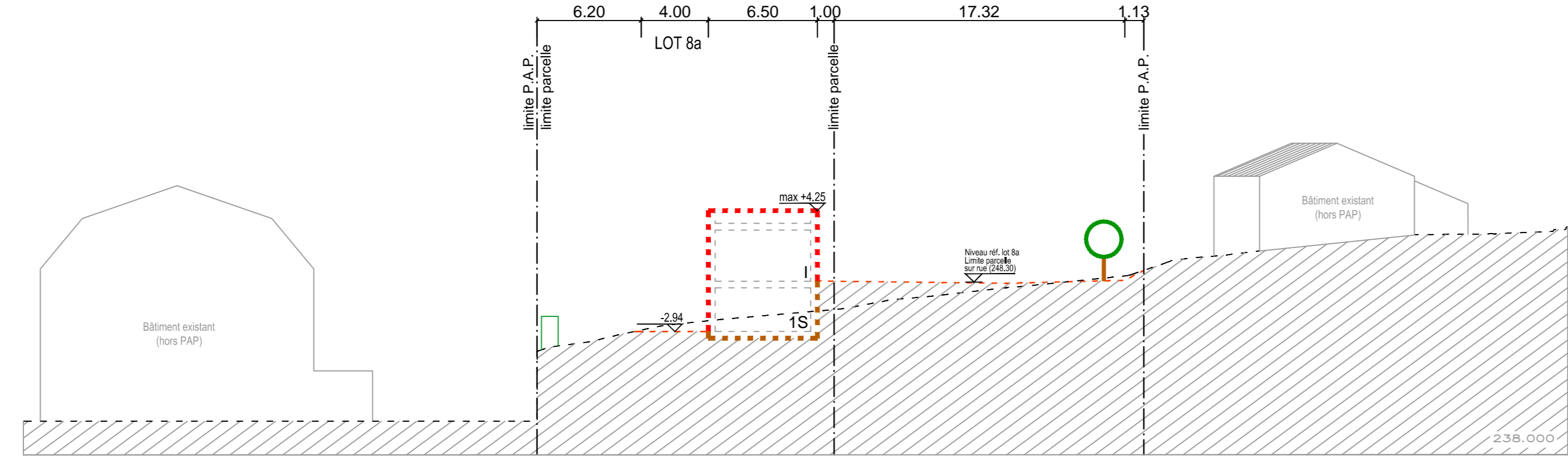
COUPE C - C



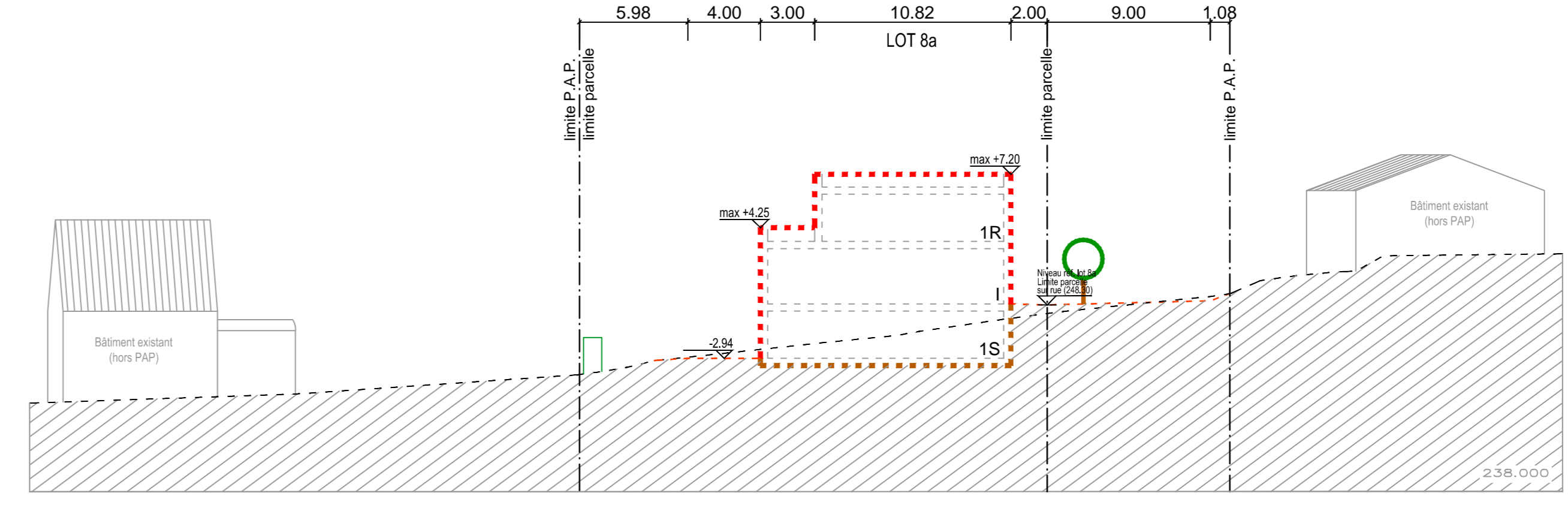
COUPE D - D



COUPE E - E



COUPE F - F



Q:\ROUTE\151051 - P.A.P. 'hannert Schreinesch-Gaart' à Helmsange\02 Plans - Plans\02 PAP\02 Projet PAP\151051-1-01x_02x.dwg

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION
k	PLH	16.01.2019	MUR	MISE A JOUR RESEAUX
j	PLH	20.12.2018	MUR	MISE A JOUR SURFACES ET HAUTEURS
i	PLH	13.12.2018	MUR	MISE A JOUR
h	PLH	03.12.2018	MUR	MISE A JOUR
g	PLH	14.11.2018	MUR	MISE A JOUR

M.OUVRAGE : FONCIERE S.à.r.l.	Dessiné par : PLH Date : 27.06.2018	Signature :
PROJET : P.A.P. 'hannert Schreinesch-Gaart' à Helmsange	Contrôlé par : TMO Date : 27.06.2018	Signature :
OBJET : COUPES	Responsable : MUR Date : 27.06.2018	Signature :
Echelle : 1 / 250		
Bureau d'Etudes et de Services Techniques 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg Tél. : 349090 Fax: 349433 E-mail : best@best.lu		N° DU PLAN : 151051-1/02k